



Dossier de presse

ARDENNE rives de meuse

**RÉALISATION DE TRAVAUX DE SAUVEGARDE DES
VESTIGES DE L'ÉGLISE SAINT-CHARLES DE BORROMÉE
à CHARLEMONT, CITADELLE DE GIVET**



Mercredi 03 Mai à 9H00

sur le chantier à CHARLEMONT



Les Travaux effectués

Prévu sur une durée de 5 années, le projet global présente un programme de travaux comportant 11 fiches actions. Il a été présenté aux services de l'UDAP des Ardennes en 2022. Il porte l'originalité de travailler avec une entreprise d'insertion.

L'état actuel des ruines de l'édifice est issu d'une démolition partielle effectuée en 1970. Cette démolition avait été motivée par l'état de dégradation des ruines de l'édifice bombardé en 1914.



À ce jour, les restes de l'église continuent à se dégrader en raison de la nature de certaines pierres et de joints vieillissants et/ou inadaptés pour la conservation.

Au programme des travaux engagés en 2023, la restauration de la façade de l'entrée principale de l'église, partie extérieure et intérieure de l'édifice (phase 1).



Le programme de travaux détaillé dans les différentes fiches que vous trouverez en annexe, a pour objectif prioritaire de stabiliser les dégradations des vestiges. Il vise également à constater le niveau de dégradation et à établir des solutions à apporter pour une réhabilitation des maçonneries encore existantes.

Enfin, il permet de déterminer, dans le cadre d'un chantier d'insertion, les limites des opérations notamment en matière d'utilisation de matériaux de réemploi ou de matériaux neufs.

Les travaux sont effectués par l'ADV Le Lien IAE de Vireux-Molhain. Le marché a été notifié le 23 mars 2023, pour un montant de 30 381,48 € TTC.

Les travaux ont débuté le mercredi 19 avril 2023.



Coût et financement des travaux

Le coût total de l'opération s'élève à 30 381,48 € TTC.

Cette opération est soutenue par :

Direction régionale des affaires culturelles Grand Est	8 564,99 €
Région Grand Est	(espéré) 5 710,00 €
Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse	16 106,49 €



Annexes

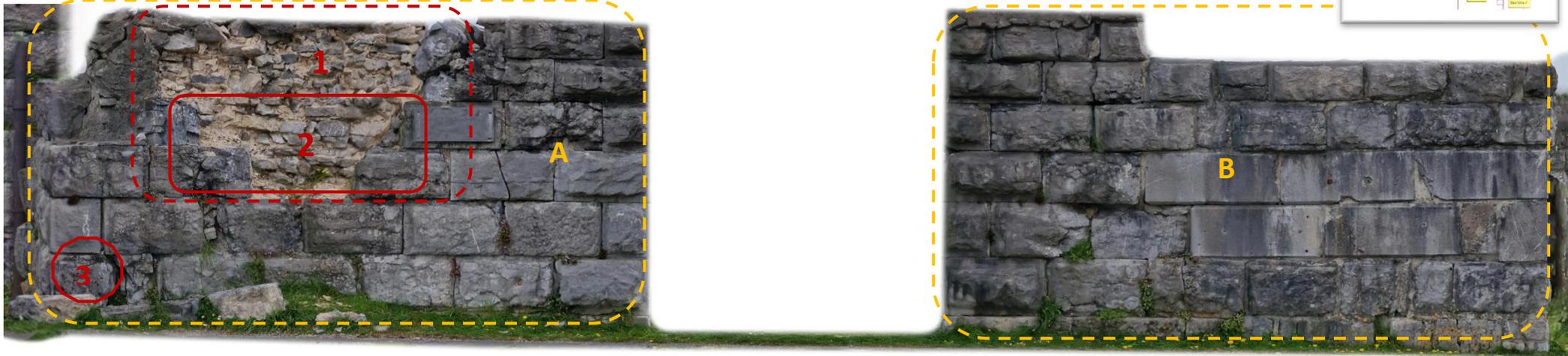
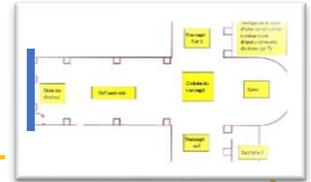
Fiches des travaux :

Fiche N° 1 - Façade de l'entrée principale de l'église

Fiche N°2 - Façade de l'entrée principale de l'église, partie intérieure de l'édifice

1. Fiches des travaux partie extérieure et intérieure

1.1 Fiche n°1 : Façade de l'entrée principale de l'église



Travaux de pierre :

Purge des pierres de remplissage devenues instables (1) et complément pour uniformiser l'arrachement existant et comprenant :

- Purges et nettoyage des anciens supports ;
- Dégarnissage et refouillement nécessaire pour une parfaite assise et étanchéité de l'arrachement et des jonctions ;

Possibilité de refaçonner des pierres fortement dégradées ou pour stabiliser l'ensemble (2) en utilisant les pierres de gros calibres disponibles sur le site (façade plate ou à bossage suivant disponibilité).

Remplacement de la pierre d'assise fortement détériorée (3) en utilisant les pierres de gros calibres disponibles sur le site (façonnage des pierres avec bossage comme à l'origine).

Finition de l'arrase des deux murs avec une tablette arrondie en chaux/ciment

Rejointoiement des deux parements (Zones A et B)

Prestation à réaliser avec le plus grand soin quant au dégarnissage, comprenant :

- Le dégarnissage, suffisamment profond, des joints existants de toutes natures à l'outil manuel (sciote) pour l'ensemble des pierres de parement conservées, compris toutes précautions pour ne pas dégrader les arêtes des pierres et pour ne pas élargir le joint d'origine.
- A exécuter sur 50 mm de profondeur minimum pour purger les joints de toute partie d'ancien mortier pulvérulent.
- Prestation à réaliser avec le plus grand soin pour rejointoiement quant à la nature du mortier, son dosage, sa teinte et sa granulométrie et comprenant :
- Le regarnissage, à l'identique de l'existant, exécuté conformément aux dispositions particulières avec humidification préalable.
- Les manutentions et l'enlèvement des gravois en résultant jusqu'aux décharges agréées.

Rappel des dispositions particulières pour l'ensemble des fiches du présent document :

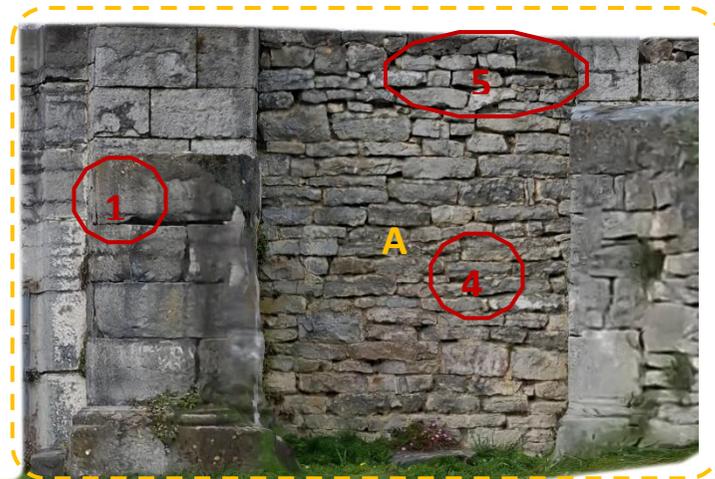
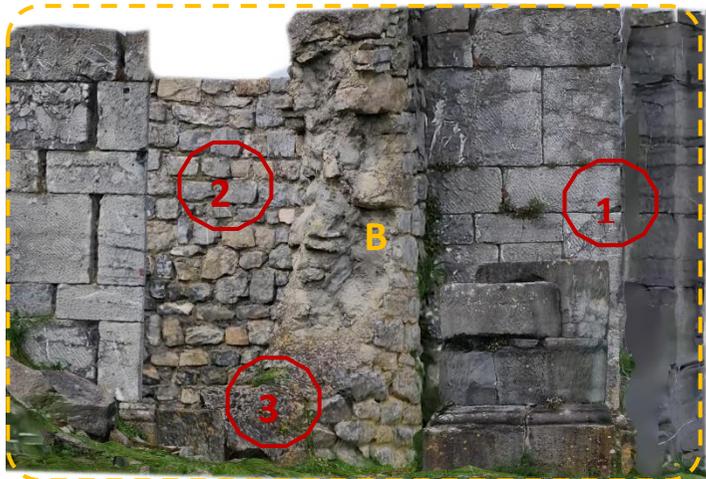
- Liant et dosage : mortier de chaux.
- Jointoiement de finition : à fleur.
- Largeur : toutes largeurs selon appareil existant.
- Granulométrie du sable : de l'avant joint : 0,02 et du joint de finition : 0,02.

- Liant et dosage : de l'avant joint : mortier de chaux hydraulique naturelle NHL.
- Du joint de finition ; chaux NHL et chaux aérienne CL.

Nota :

- Tous les essais de convenance seront dus pour approbation préalable de l'Architecte.
- Traitement de surface pour harmonisation avec les parties anciennes contiguës, y compris patine d'harmonisation avec les joints anciens et la teinte des pierres.

1.2 Fiche n°2 : Façade de l'entrée principale de l'église, partie intérieure de l'édifice



Zones A et B :

Restauration de la base des deux anciens piliers (1) de la base du clocher et des jambages de l'entrée de l'église, compris reprise des pierres désorganisées, blocage des pierres par coulis de chaux et rejointoiement de l'ensemble suivant les dispositions particulières de la présente notice.

Vestige de l'enveloppe d'un escalier en colimaçon (2)

Pour le parement maçonné en pierre grossière, le dégarnissage suffisamment profond, des joints existants de toutes natures à l'outil manuel (sciote) pour l'ensemble des pierres de parement conservées, compris toutes précautions pour ne pas dégrader les arêtes des pierres et pour ne pas élargir le joint d'origine.

- A exécuter sur 50 mm de profondeur minimum pour purger les joints de toute partie d'ancien mortier pulvérulent.
- Prestation à réaliser avec le plus grand soin pour rejointoiement quant à la nature du mortier, son dosage, sa teinte et sa granulométrie et comprenant :
- Le regarnissage, à l'identique de l'existant, exécuté conformément aux dispositions particulières avec humidification préalable.

Pour l'ancien jambage de porte, dépose et purge des parties désorganisées en pied de mur (3) à la massette et au poinçon de maçonneries hourdées au mortier de ciment ou de chaux, avec précautions, au droit des parties conservées. Complément en moellons et pierres de taille de récupération, compris raccord à la partie du mur en arrachement et dégagement du seuil en pierre bleue pour sa mise en valeur.

L'ensemble des anciens gonds de porte d'entrée principale et de l'escalier, encore en place, sont à conserver.

Méthodologie de reprise des joints suivant dispositions particulières de la présente notice.

Reconstitution d'une nouvelle tablette arrondie en chaux/ciment (10) prévue dans le cadre des travaux de la fiche n°1 : Façade entrée principale de l'église



Pour la maçonnerie en pierre grossière (4) de la zone A, dépose et purge des parties désorganisées (5) à la massette et au poinçon de maçonneries hourdées au mortier de ciment ou de chaux avec précautions au droit des parties conservées. Repose des moellons récupérés, compris complément de moellons pour uniformiser l'arase, lit de pose, joints hourdés au mortier de chaux.

